

## Dispositions relatives aux abonnements greenDisk

Version 1.1  
Date 14.11.2019  
Créateur Product Management  
Valable jusqu'au Jusqu'à l'annulation  
Champ Abonnements greenDisk  
d'application

## Contenu

1	Dispositions générales .....	3
2	Test gratuit de 30 jours .....	3
3	Période de facturation & durée d'abonnement.....	3
4	Mode de facturation.....	3
5	Retard de paiement .....	3
6	Fair use policy.....	3
7	Résiliation .....	4

## 1 Dispositions générales

Les dispositions concernant les abonnements de nos produits variant, le contrat conclu individuellement avec green.ch s'applique toujours. Les dispositions actuelles relatives à nos abonnements, à l'exception des promotions et accords spécifiques, sont les suivantes:

## 2 Test gratuit de 30 jours

Le test gratuit de 30 jours, valable pour les nouvelles inscriptions, est suivi d'une conversion en abonnement payant de green.ch aux conditions publiées sur notre site Internet et conformément aux dispositions stipulées ci-après. Si cette conversion n'est pas souhaitée, un e-mail de notification doit nous être envoyé 10 jours ouvrables avant l'expiration de la période de test.

## 3 Période de facturation & durée d'abonnement

Durée d'abonnement minimale: 12 mois

Toutes les factures sont dues sans déduction dans les 30 jours à partir de la date de facturation. En cas de retard de paiement, des frais de rappel de CHF 25.- sont facturés.

## 4 Mode de facturation

La première facture contient 12 mois à partir de l'activation respectivement après les 30 jours de test.

Les facturations suivantes ont lieu à l'avance, 30 jours avant le début de la nouvelle période d'abonnement. Les factures sont toujours générées pour 12 mois.

## 5 Retard de paiement

En cas de retard de paiement, la société est en droit de bloquer immédiatement l'accès. Si le service a été désactivé en raison d'un retard de paiement, le signal peut être réactivé sur demande écrite, après comptabilisation des paiements de factures en suspens, contre paiement des frais d'activation et de frais administratifs supplémentaires de CHF 40.-.

## 6 Fair use policy

Les clients peuvent utiliser raisonnablement (fair use) les services dont l'utilisation et/ou l'étendue ne sont pas limitées par green.ch. Si une utilisation sollicitant excessivement la performance des systèmes et/ou des circuits de données est constatée, green.ch se réserve le droit de limiter ou de désactiver les services proposés. Les offres de téléchargement de musique, de vidéos et/ou d'images ainsi que toute autre offre faisant appel à d'importants volumes de données peuvent par exemple se traduire par une utilisation excessive.

## 7 Résiliation

Après expiration de la durée d'abonnement minimale de 12 mois, le délai de préavis est de 2 mois à la fin de la période d'abonnement. La résiliation doit être soumise par écrit et signée par lettre ou fax. En cas de résiliation avant expiration de la durée d'abonnement minimale ou à une date non convenue dans le contrat, tout remboursement est exclu. S'il n'est pas résilié, l'abonnement est reconduit tacitement pour une nouvelle période de 12 mois. green.ch AG ne surveille pas activement si les services abonnés sont vraiment utilisés.

[CGV de green.ch](#)